

— INVITATION —

Les Déjeuners-conférences de l'IMAQ



Collectivement, les membres de l'IMAQ recourent une telle variété de formations académiques, d'expertises et d'expériences professionnelles que la mise en commun de cette richesse représente une ressource inestimable de co-développement et de co-perfectionnement.

En vous inscrivant aux activités de ce projet, vous aurez l'occasion de vous faire entretenir de divers sujets rattachés au thème de la prévention et du règlement des différends. Suite à une présentation succincte du sujet par le conférencier, la formule du déjeuner-conférence laissera place, dans une atmosphère détendue et conviviale, à une période de questions, d'échanges d'informations ou de partage de pratiques professionnelles.



Pour paraphraser les anglo-saxons:

C'est notre tasse de thé café

TITRE : LA PRÉSENTATION D'EXCUSES EN MÉDIATION : TRANSACTION OU TRANSFORMATION?

CONFÉRENCIER : Me John Peter Weldon est avocat depuis 1976 et médiateur accrédité depuis 1993. Il intervient en milieu de travail à titre de médiateur, de formateur et de coach en résolution de conflits. Titulaire de plusieurs formations offertes par le Service de formation continue du Barreau du Québec, dont *La médiation d'une allégation de harcèlement psychologique : l'approche transformationnelle*, il s'intéresse à tous les éléments susceptibles de faciliter ou d'entraver la communication et la collaboration potentielle entre des personnes vivant un conflit.

SUJET TRAITÉ : Vincent Lacroix, évêques canadiens, il ne se passe pas une semaine sans qu'on fasse état dans les médias d'excuses présentées à des victimes d'abus. Comment se fait-il que certaines excuses laissent sceptiques, alors que d'autres sont considérées comme acceptables? Quels ingrédients essentiels est-il nécessaire de réunir pour que des excuses soient jugées crédibles et efficaces? Ces excuses pourraient-elles faire l'objet d'une négociation entre la partie offensée et la partie offensante? Le cas échéant, le médiateur aurait-il un rôle à jouer pour aider la partie qui désire présenter des excuses à le faire en tenant compte des besoins de la personne offensée?

DATE : 28 octobre 2009
HORAIRE : 7h30 Arrivée
7h45 Conférence
8h30 Période de questions et d'échanges
9h00/9h30 Fin de l'activité

LIEU : Holiday Inn Select, 99 rue Viger Ouest, Montréal (salle Narcisse B)
(métro Place d'Armes; stationnement au sous-sol de l'hôtel à ≈ 18\$)

INSCRIPTIONS : (nombre de participants limité — date limite: vendredi, le 23 octobre 2009)

Coût: Membres..... 25 \$ (taxes incluses) TPS : 141180976 RT
Non-membres..... 40 \$ (taxes incluses) TVQ : 1015607121

Veuillez réserver votre place par télécopieur et faire suivre votre paiement par chèque à l'ordre de: Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, C.P. 874, Succursale B, Montréal (Québec) H3B 3K5

J'assisterai au déjeuner-conférence

Nom: _____ **Tél.:** _____

Pour information :

Lucie Bolduc Téléphone: (514) 282-3327 Fax : (514) 282-2214
Courriel : lbolduc@imaq.org

